



RÉSUMÉ DU BUDGET 2022

Bonjour à vous. Dans ce fascicule vous trouverez les informations relatives au budget 2022 de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier. Cette année sera marquée par une hausse du rôle d'évaluation. Autrement dit, vos propriétés ont théoriquement pris de la valeur. Nous tenons à vous rappeler que l'évaluation de votre propriété est effectuée par une firme indépendante de la municipalité. Si cette nouvelle évaluation ne correspond pas à la réalité de votre propriété, un processus de contestation vous sera expliqué sur votre feuillet de taxes que vous recevrez à la mi-février.

Pour combler cette hausse d'évaluation, la taxe foncière est légèrement en baisse.

Voici les grandes lignes du budget :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER				
BUDGET 2022				
DÉPENSES		2022	2021	Variation %
Administration générale: élus-admin.		169 754,00 \$	202 542,00 \$	-16,19%
Sécurité publique: police-incendie-sécurité civile		47 629,00 \$	42 745,00 \$	11,43%
Transport : voirie, déneigement et voie publique		343 464,00 \$	311 112,00 \$	10,40%
Hygiène du milieu: Aque., égout, vidange et recyc.		86 499,00 \$	78 764,00 \$	9,82%
Aménagement, urbanisme et développement :		10 781,00 \$	10 265,00 \$	5,03%
Loisirs et culture :		21 721,00 \$	22 981,00 \$	-5,48%
Frais de financement, intérêt et provision :		67 757,00 \$	85 050,00 \$	-20,33%
		747 605,00 \$	753 459,00 \$	-0,78%
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER				
BUDGET 2022				
REVENUS		2022	2021	Variation %
Taxes		315 342,00 \$	285 580,00 \$	10,42%
Tenant lieu de taxes		7 604,00 \$	10 912,00 \$	-30,32%
Transferts		412 415,00 \$	428 551,00 \$	-3,77%
Services rendus		1 150,00 \$	4 020,00 \$	-71,39%
Imposition de droits		4 500,00 \$	7 500,00 \$	-40,00%
Autres		6 594,00 \$	16 896,00 \$	-60,97%
		747 605,00 \$	753 459,00 \$	-0,78%

Il sera prélevé pour l'année 2022 une taxe foncière générale de **1.108** du cent dollars d'évaluation conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

Taxe spéciale

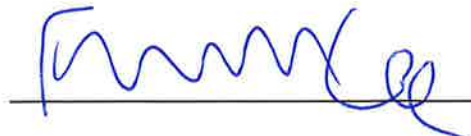
Le taux de taxe spéciale pour les égouts est fixé pour l'année 2022 à **0.0403** du cent dollars d'évaluation conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

Le tarif des matières résiduelles est fixé comme suit :

	Ordures	Recyclage	Compost
Résidence	199,00 \$	122,00 \$	61,00 \$
Résidence	199,00 \$	122,00 \$	61,00 \$
Rési. Érable	249,00 \$	153,00 \$	76,00 \$
Ferme	299,00 \$	183,00 \$	91,00 \$
Érablière	299,00 \$	183,00 \$	91,00 \$
Petite érablière	50,00 \$	30,00 \$	15,00 \$
Commerce	299,00 \$	183,00 \$	91,00 \$
Érab. Chalet	598,00 \$	367,00 \$	183,00 \$
Bureau poste	299,00 \$	183,00 \$	91,00 \$
Chalet	99,00 \$	61,00 \$	31,00 \$
Chalet égouts	99,00 \$	61,00 \$	31,00 \$

Le tarif de compensation d'égout est fixé comme suit :

Résidence	870,00 \$
Chalet	435,00 \$
Commerce	1 741,00 \$
Ferme	1 741,00 \$



Frédérick Lee, Directeur général, secrétaire-trésorier par intérim.